BULLETIN MUNICIPAL

LA BRÈDE ACTU

Février 2026

Édito

Dans quelques semaines, vous serez appelés aux urnes pour les élections municipales des 15 et 22 mars. Ce rendez-vous démocratique est essentiel : il détermine l'avenir de La Brède, ses orientations, ses priorités pour les années à venir.

Je ne peux que vous encourager à participer massivement à ce scrutin. Voter, c'est exercer pleinement sa citoyenneté, c'est peser sur les décisions qui concernent notre quotidien, nos services publics, notre cadre de vie. Chaque bulletin, chaque voix comptent. L'actualité nationale et internationale nous rappelle chaque jour la fragilité de la démocratie et l'importance de la préserver par nos actes.

Avant de voter, assurez-vous d'être bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas ou si vous avez récemment déménagé, vous avez jusqu'au 6 février pour régulariser votre situation en mairie.

Si vous êtes absent le 15 mars, pensez à la procuration : la démarche est simple, gratuite, et peut se faire en ligne ou en gendarmerie. Elle garantit que votre voix sera entendue malgré vos obligations personnelles ou professionnelles. N'attendez pas le dernier moment pour l'organiser.

Au-delà de cette échéance électorale, les services municipaux poursuivent leur mission quotidienne auprès de tous les Brédois, qu'il s'agisse des jeunes, des familles ou de nos aînés.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède
Vice-président de la Communauté de Communes de Montesquieu
Conseiller départemental de la Gironde

Retrouvez toute l'actualité en scannant ce QR code ou sur :
labrede-montesquieu.fr

Jeunesse

Des clés pour apprendre, un espace pour parler

Difficultés en classe, stress, besoin de parler... Parce que grandir et apprendre ne se font pas toujours sans obstacles, la commune et ses partenaires ont mis en place des dispositifs complémentaires pour soutenir les enfants, les adolescents et leurs familles.

Le CLAS : déjà seize élèves accompagnés

Depuis janvier, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) propose un coup de pouce aux élèves en difficulté. Porté par le service Enfance Jeunesse en partenariat avec la CAF, ce dispositif s'adresse aux élèves de l'école Jean Cazauvieilh et aux collégiens de Montesquieu et offre bien plus qu'une simple aide aux devoirs.

Chaque lundi pour les primaires et chaque mardi pour les collégiens, deux animatrices municipales spécialement formées accompagnent les jeunes dans des ateliers qui allient méthodologie de travail et activités ludiques. Orientés par leurs enseignants, les enfants bénéficient d'un suivi personnalisé gratuit qui associe étroitement les parents lors de temps d'échange. Un véritable réseau se tisse ainsi entre l'école, les familles et les équipes éducatives.

Le Point Écoute Jeunes : parler librement, sans jugement

Depuis un an, la Communauté de Communes de Montesquieu propose **un espace d'écoute gratuit et confidentiel** aux 12-25 ans et à leurs parents. Installé dans les locaux de la structure Information Jeunesse de La Brède, ce Point Écoute Jeunes permet d'aborder librement tous les sujets : mal-être, stress, difficultés scolaires ou familiales, addictions... Anaïs Salmon, psychologue, reçoit sur rendez-vous chaque lundi après-midi au 3 avenue Charles de Gaulle, dans un cadre bienveillant et sans jugement.

Inscriptions sur le site Doctolib.fr

De gauche à droite : Pierre Courbin, chargé de coopération Jeunesse/Familles à la CCM, Cathy Dudzinski, animatrice responsable de l'Info Jeunes, Anaïs Salmon, psychologue, et Émeline Fournier, directrice du Centre de Santé de la MSP Bagatelle.

Travaux

Quartier Jamin

Les travaux ont démarré sur l'avenue du Château et la rue du Général Louis Clouet. D'une durée prévisionnelle de quatre mois, ils prévoient la réfection de la chaussée, la création d'une piste multifonctions avec chicane, l'aménagement de stationnements et la réalisation d'un cheminement doux, entre le padouin de Jamin et l'avenue du Château.

La circulation se fera en alternance tout au long du chantier.

Merci de votre compréhension et de votre coopération pendant ces aménagements.

Environnement

Des solutions collectives pour trier ses déchets alimentaires

En complément de la distribution de composteurs individuels engagée depuis 2024, la Communauté de Communes de Montesquieu a installé **des solutions collectives de tri des déchets alimentaires** dans plusieurs quartiers de La Brède : rue du Moulin, Brédinière et à la ZAC Filleau.

Ces nouveaux points d'apport volontaire ou « abris-bacs » sont destinés essentiellement aux logements collectifs et aux zones d'habitat dense n'ayant pas la possibilité de composter. Les emplacements choisis ont été identifiés en fonction des contraintes locales. Le nombre d'équipements installés évoluera dans les mois à venir et sera adapté en fonction des besoins et des usages afin de proposer une solution de tri à l'ensemble des habitants du territoire.

Comment accéder aux abris-bacs ?

Ils sont équipés d'un contrôle d'accès, seules les personnes autorisées peuvent déposer leurs déchets alimentaires. Les habitants concernés par ces installations reçoivent une lettre d'information expliquant la marche à suivre pour y accéder.

Si vous possédez un extérieur, le compostage individuel est la solution parfaite pour valoriser vos biodéchets (déchets organiques de cuisine et de jardin). La CCM met toujours gratuitement à disposition votre premier composteur, n'attendez plus et faites votre demande. Retrouvez plus d'informations sur la démarche sur : **www.cc-montesquieu.fr/vivre/dechets/collecte-des-dechets-alimentaires/**

La chasse aux mégots se poursuit

Après la distribution de cendriers de poche l'hiver dernier, **5 cendriers de rue** ont été installés dans des lieux stratégiques du centre bourg (parvis de la mairie, à proximité de la salle des fêtes, place Montesquieu et au parc de l'Espérance). **Des éteignoirs** ont aussi été fixés au-dessus des poubelles dans les lieux publics de la commune. Ces cendriers permettent un geste citoyen pour la préservation de l'environnement et la prévention des feux d'espaces naturels.

Ils sont financés par Alcome. Issu de l'obligation, pour les fabricants de cigarettes, de financer la fin de vie des mégots, cet éco-organisme apporte des soutiens matériels et financiers aux communes.

De plus, Alcome reversera à la fin de l'année **une dotation d'environ 2 000 €** à la commune pour le respect des démarches de prévention.

Élections Municipales

Pensez au vote par procuration

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez voter par procuration. La démarche est simple, gratuite et peut être effectuée en ligne ou en gendarmerie. Anticipez dès maintenant pour garantir votre participation à la vie démocratique locale.

Plus d'infos sur :
www.maprocuration.gouv.fr

Urbanisme

Un nouveau guichet unique en ligne pour vos démarches d'urbanisme

Grâce à un partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu, la commune de La Brède met à disposition des administrés un nouveau guichet unique en ligne dédié aux démarches d'urbanisme. Ce service permet de déposer et de suivre les demandes d'autorisations d'urbanisme par voie dématérialisée, la commune assurant ensuite l'instruction des dossiers.

Accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce guichet en ligne facilite les démarches des usagers tout en offrant un suivi plus transparent des dossiers. La dématérialisation présente plusieurs avantages : gain de temps, souplesse d'utilisation, réduction des coûts et démarche plus respectueuse de l'environnement, tant pour les administrés que pour les services instructeurs.

Comment déposer une demande d'urbanisme en ligne ?

1. Créer un compte utilisateur
2. Choisir et compléter le formulaire en ligne correspondant à votre projet
3. Joindre les pièces numériques du dossier
4. Transmettre la demande à l'administration

Le guichet unique est accessible en ligne : **https://sigads.cc-montesquieu.fr/guichet-unique**
Avant le dépôt en ligne, le service urbanisme est à votre disposition pour vérifier la conformité des pièces : 05 57 97 18 55

Action sociale

MONALISA : tous mobilisés contre l'isolement des aînés

De nombreux aînés vivent seuls, parfois éloignés de leur famille, fragilisés par une perte d'autonomie ou par des difficultés à maintenir des liens sociaux. Cette solitude, souvent silencieuse, peut avoir des conséquences importantes sur le bien-être et la santé.

Face à cet enjeu, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a rejoint, il y a six mois, le dispositif national MONALISA qui vise à lutter durablement contre la solitude des personnes âgées grâce à l'engagement citoyen.

Une équipe de bénévoles, formés et accompagnés par le CCAS, intervient sur la commune pour tisser du lien avec les personnes âgées isolées à travers des visites de convivialité, des échanges et des animations favorisant le partage. Leur rôle est d'apporter du temps, de l'écoute et une présence bienveillante, en complément de l'action des professionnels. Ces rencontres régulières permettent de redonner du sens au quotidien et de retarder la perte progressive d'autonomie.

Le dispositif MONALISA est entièrement gratuit et s'adresse à toute personne âgée qui se sent seule ou isolée.

Vous êtes concerné(e) ou vous connaissez un proche, un voisin, un parent dans cette situation ?

N'hésitez pas à le signaler. L'entourage joue un rôle clé pour repérer les situations d'isolement.

Pour toute information ou pour intégrer le dispositif MONALISA, contactez le CCAS au **05 57 97 76 92** ou par mail **monalisa.labrede@gmail.com**

Seniors : des ateliers gratuits pour booster votre vitalité

Le CCAS de La Brède organise, en mars et avril, **une nouvelle série d'ateliers gratuits dédiés à la vitalité des seniors.**

Menée en partenariat avec l'ASEPT, cette initiative vise à promouvoir le « bien vieillir » à travers des conseils pratiques et des échanges autour des habitudes de vie.

Au fil des séances, les participants aborderont différentes thématiques du quotidien afin de les aider à mieux appréhender et vivre les changements liés au vieillissement, dans une ambiance conviviale et participative.

Les ateliers se tiendront en mairie, tous les mardis de 9h30 à 12h, **du 3 au 24 mars ainsi que les 7 et 14 avril**.

Ateliers gratuits, sur inscription.

Renseignements et inscriptions :

Mme Guijarro (ASEPT) : 05 57 99 79 92

Agenda

5 février / « LA PAUSE DES AIDANTS » de 14h30 à 16h30 au Drôle de café, 3 Place Saint Jean d'Etampes - ouvert à tous (proche aidant et aidé)

8 février / FOOT Championnat Régional 2 La Brède / Biscarrosse 15h - Stade A. Mabille

15 février / CAFÉ SOUPAPES de 9h30 à 14h - Parc de l'Espérance organisé par Esprit 4 Roues

18 février / DON DU SANG de 15h à 19h - Salle des fêtes

22 février / LOTO de 15h à 19h - Salle des fêtes - organisé par Sourire d'Automne

1er mars / CONCERT - 16h Église Saint Jean d'Étampes organisé par Les Amis de l'Église

Plus d'informations sur labrede-montesquieu.fr

Suivez l'actualité locale et l'agenda des manifestations sur le site de la ville et en vous abonnant à la **newsletter** de la Mairie.

Événements

Collecte de Sang - mercredi 18 février

L'Établissement Français du Sang appelle à la mobilisation de tous : toutes les personnes âgées de 18 à 70 ans sont invitées à donner leur sang.

Prenez rendez-vous en ligne, c'est simple et rapide :

https://efs.link/eXws8

De 15h à 19h - Salle des fêtes

Soirée de la femme - vendredi 6 mars

À noter dans vos agendas ! Entre amies, collègues ou en solo, participez à une soirée conviviale organisée depuis 9 ans par les conseillères municipales de La Brède, à l'occasion de la Journée de la femme. Un moment de partage et de bonne humeur entre femmes. Thème 2026 : Rire et chansons.

Vie associative

Bravo au club de pétanque La Brède / Saint-Selve

Année historique pour l'Entente La Brède / Saint-Selve. Le club, qui compte 85 licenciés, s'est qualifié en 32e de finale du championnat de France de pétanque. Un exploit parmi près de 4 000 clubs engagés ! Les 32e de finale se sont déroulés le 31 janvier et, au moment de l'impression du bulletin, le résultat n'était pas encore connu.

Le club s'est également illustré en atteignant les 16e de finale de la Coupe de France de jeu provençal.

Félicitations !

Tribunes libres

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La Brède Ensemble

Le mois de février met une nouvelle fois en lumière les actions menées au service des Brédois, en particulier en direction de l'enfance, de la jeunesse et des aînés. Les dispositifs d'accompagnement éducatif et les actions de solidarité se poursuivent, avec un objectif constant : maintenir un service public de proximité attentif aux besoins de chacun et renforcer le lien social.

Le mois prochain sera également marqué par la tenue des élections municipales les 15 et 22 mars prochains, temps démocratique essentiel de la vie communale. Chacun est invité à y participer, directement ou par procuration, afin de prendre part aux choix qui engagent l'avenir de notre commune.

Dans ce contexte, l'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour assurer la continuité de l'action publique et le bon fonctionnement des services, dans le respect des règles républicaines et démocratiques qui s'imposent à tous.

La Brède aux citoyens

Nous sommes à un mois des élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Voter est un acte citoyen fondamental, qu'il faut comme dans toute démocratie, préserver, l'actualité nous le confirme davantage chaque jour.

Si aucune liste en présence ne vous satisfait, vous pouvez voter « blanc », c'est un message politique à part entière. Une enveloppe vide est considérée comme un vote blanc, ce qui est plus pratique que de déposer un bulletin vierge. Lors du dépouillement, un vote blanc est comptabilisé dans le nombre des votants, mais pas dans les suffrages exprimés.

Allez voter le 15 mars 2026.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2 400 exemplaires .

Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . Ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution

Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50

Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr